Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 058-265801944-20260910-DEL10092026_03-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 septembre 2026

Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.
Effectif légal : 7
Procuration : 2

Présents (10) :

Martine Mazoyer, Vice-Présidente
Philippe Cordier, Vice-Président délégué
Hervé Barsse, Conseiller Municipal délégué
Léa Frébault, Conseillère Municipale déléguée
Johanna Buchter, Conseillère Municipale
Éliane Barbier-Humeau, Administratrice,
Michèle Roy, Administratrice,
Nathalie Gemza, Administratrice
Jacqueline Pasin, Administratrice,
Jean-Luc Brun, Administrateur,

Excusés (3) :

Denis Thuriot, Président - procuration à Martine Mazoyer
Gérard Ferrand, Administrateur - procuration à Jacqueline Pasin
Jacques Ballout, Conseiller Municipal délégué

DEL10092026-03

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU C.C.A.S. DE LA VILLE DE NEVERS AU SEIN DES COMMISSIONS D'APPEL D'OFFRES DES GROUPEMENTS DE COMMANDES

Exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L.2113-6 et L.2113-7,

Considérant que le CCAS de la Ville de Nevers adhère et est susceptible d'adhérer par convention à différents groupements de commandes, permettant des économies d'échelles et un gain d'efficacité en mutualisant les procédures de passation des marchés publics,

Considérant que certaines conventions constitutives de groupement de commandes peuvent prévoir l'instauration d'une Commission d'Appel d'Offres, présidée par le représentant du coordonnateur du groupement,

Considérant que, conformément aux dispositions de l'article L.1414-3 du CGCT, lorsqu'un groupement de commandes est composé en majorité de Collectivités Territoriales, la Commission d'Appel d'Offres est composée d'un représentant élu parmi les membres ayant voix délibérative de la Commission d'Appel d'Offres du membre du groupement qui dispose d'une Commission d'Appel d'Offres, et qu'il peut être prévu un suppléant au membre titulaire,

Considérant l'élection des membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres du C.C.A.S. de Nevers lors de la séance du Conseil d'Administration du 11 juin 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

– De choisir **Madame Michèle Roy**, en tant que **membre titulaire** de la Commission d'Appel d'Offres du C.C.A.S. de Nevers, élue lors de la séance du Conseil d'administration du 11 juin 2026,

– De choisir **Madame Léa Frébault** en tant que **membre suppléant** de la Commission d'Appel d'Offres du C.C.A.S. de Nevers, élue lors de la séance du Conseil d'administration du 11 juin 2026.

Adopté à l'unanimité par 12 voix (dont 2 procurations).

La Vice-Présidente,
Martine Mazoyer